



L'univers du navetteur

# Individualisme de repli sécuritaire ou d'ouverture affinitaire

La pluralité des ressorts du périurbain

**Yannick Sencebé**

Le périurbain : lieu d'une urbanité non citadine, espace de repli d'une classe moyenne fragilisée, milieu de l'entre-soi partagé derrière quelques haies de thuyas. Voici quelques images qu'il convient de dépasser, pour proposer une vision moins uniforme du périurbain à travers les logiques sociales qui sous-tendent son développement.

Dans les débats animant la réflexion sur l'étalement urbain, le périurbain est souvent pris comme une annexe résidentielle conquise par la ville sur un espace vierge. Il s'agit ici d'éclairer ce point aveugle qui ignore les deux sens géographiques dans lesquels se développe la périurbanisation. Je m'appuierai pour cela sur une recherche effectuée dans le périurbain dijonnais où j'ai interrogé des urbains venus chercher leurs logements à la campagne proche de la ville, mais aussi des ruraux ayant trouvé dans la ville d'à côté, emplois et services<sup>1</sup>. Cette analyse porte donc sur une catégorie particulière, mais majoritaire, dans le périurbain : les navetteurs. Leur analyse permet d'aborder la question de la production de l'urbain dans un contexte de mobilité dominante (Bourdin, 1998) au sens où il s'agit d'une pratique généralisée et socialement valorisée par l'individualisme en offrant autonomie et épanouissement (Rémy, 1998). Cependant, la mobilité suppose un ensemble de ressources pour en maîtriser l'accès et les conséquences, tel que l'ont montré Montulet et Kaufmann (2004) en développant l'idée d'un nouveau type de capital, la *motilité*. Je me suis donc attachée à rendre compte du rapport socialement différencié à la mobilité et aux espaces fréquentés par les navetteurs du périurbain, selon leurs origines et leurs formes d'appartenance. Cette perspective conduit à interroger le présupposé spatialiste d'un lien univoque entre forme spatiale et vie sociale.

L'analyse des cheminements biographiques d'une dizaine de ménages m'a permis de comprendre comment ces personnes vivent et construisent leurs cheminements quotidiens entre lieux géographiques et liens sociaux. Les réseaux de sociabilité constituent la clé d'analyse pour reconstruire ce double cheminement et pour saisir l'inscription spatiale et sociale des ménages étudiés.

Rencontrées à leur domicile, dans quatre communes périurbaines (choisies selon leur proximité à Dijon, leur taille et leur évolution démographique), les personnes ont été interrogées sur leur itinéraire biographique, leur mode de vie quotidien et leur réseau de sociabilité selon une approche égocentrée (Gribaudi, 1998) et en tenant compte de l'ensemble des activités et des liens sociaux du ménage. Les dix ménages concernés correspondent au profil « moyen » qui caractérise, selon Le Jeannic (1997), les navetteurs. Cinq sont membres des professions intermédiaires, quatre, ouvriers, et un seul, cadre. Huit ménages sont constitués de couples avec enfants, et deux autres de familles monoparentales.

L'analyse des entretiens a révélé un certain nombre de points communs dans le mode de vie des ménages, sur lesquels est souvent mis l'accent. Le mode de vie périurbain s'inscrit dans une histoire et un ensemble plus large. En cela les enquêtés ne sont pas différents des ménages pavillonnaires apparus dans les années 1970 avec la démocratisation de l'accès à la propriété individuelle (Madoré, 1998). Ce n'est pas le choix prioritaire de la campagne qui fonde l'ancrage résidentiel périurbain, mais plutôt l'impossibilité d'accéder à une maison à proximité de son travail, ainsi que le constate Jean-Pierre Orfeuill (2001). Par ailleurs, si la périurbanisation, et le mode de vie mobile qui l'accompagne, est une étape liée aux cycles de vie (arrivée des enfants, stabilisation professionnelle, accès à la propriété), elle s'avère décisive, car elle engendre un certain nombre de recompositions dans la vie sociale des ménages. Tout d'abord, elle redéfinit le rapport à la ville dans un sens plus

1. Cette recherche a bénéficié d'un financement du ministère de l'Équipement dans le cadre de la consultation Mobilité et territoires urbains, cf. Hilal M., Sencebé Y. (coord.), 2002, *Analyse des processus d'ancrage et des formes de territorialité des populations marquées par l'éclatement de leur lieu de travail et de résidence dans les communes à la périphérie des pôles urbains*, Rapport final, Dijon, INRA-ENESAD.



Pierre Bernard

Le jardin de Patrice et Lou, habitants ancrés à Vauréal, 95

limité (Sencébé, 2006), marqué par la péricentralité (fréquentation des banlieues commerçantes de l'agglomération dijonnaise) et le repli domestique (la maison est le lieu où est investi l'essentiel des loisirs et des dépenses).

Si nous en restions là, nous pourrions en conclure à la nécessité de mettre un frein à l'étalement urbain sous peine de voir se développer une ville à trois vitesses (Donzelot, 2004) : le centre bourgeois, la banlieue précaire, et le périurbain refuge des classes moyennes. Ce schéma, traduisant de grandes tendances, a néanmoins l'inconvénient de passer sous silence la diversité et la complexité du périurbain.

### **Cheminement biographique et choix du périurbain**

La résidence périurbaine et la situation de multilocalisation (dissociation des lieux d'emploi et de résidence), points communs à l'ensemble des personnes interrogées au moment de l'enquête, procèdent d'itinéraires distincts selon l'origine géographique.

L'itinéraire résidentiel des personnes autochtones (nées, ou dont les parents sont nés, dans la commune actuelle de résidence) se construit en boucle, avec des périodes de migration ou de multilocalisation liées aux cycles de vie. À l'instar des itinéraires ouvriers dans l'espace turinois décrit par Gribaudi (1987), le déploiement de la toile familiale des ménages autochtones à l'échelle du bassin d'emploi dijonnais délimite le champ des possibles en matière d'en-

traide, d'alliance matrimoniale, de cheminement résidentiel et professionnel. Ainsi, malgré les détours résidentiels et professionnels empruntés, malgré les hasards du choix résidentiel, tout semble ramener au point d'origine. Les petits boulots que l'on trouve par réseau d'interconnaissance, les concours de la fonction publique pour des emplois de techniciens et d'employés trouvent facilement des débouchés dans le bassin d'emploi dijonnais, sinon local. On prend ce qui vient. Et comme ce qui vient se trouve à proximité du lieu d'origine, on s'y trouve irrémédiablement ramené ou attaché.

De ce point de vue l'itinéraire de Simon est assez révélateur<sup>2</sup>. Simon n'avait pas envisagé de revenir dans son village d'origine, quitté dès l'adolescence pour suivre ses études (bac technique) dans un lycée de Dijon. C'est ici qu'il trouve son premier emploi de technicien chez France Télécom grâce à une connaissance locale qui l'informe d'une ouverture de poste. C'est dans un petit village voisin de sa commune d'origine, à l'occasion d'un bal qu'il rencontre sa future épouse. Après une période d'instabilité résidentielle qui accompagne l'agrandissement du foyer (naissance des enfants) et d'habitat dans des logements HLM en périphérie dijonnaise, le couple se décide à construire. Mais l'inaccessibilité immobilière de Dijon les pousse à rechercher plus loin et « quitte à partir de Dijon autant aller dans un endroit qu'on connaît », c'est-à-dire son lieu d'origine.

2. Voir en fin d'article, la présentation des enquêtés.

L'ancrage résidentiel ne consacre pas l'autonomie du foyer – toujours à proximité de la parentèle – mais rend possible son installation matérielle, par l'héritage d'une maison, d'un terrain à bâtir, ou par l'interconnaissance qui facilite l'obtention d'un logement dans la commune. De plus, la logique de « proximité », à l'œuvre dans les parcours d'insertion professionnelle, semble jouer également dans la constitution des alliances : on trouve son (sa) conjoint(e) à proximité géographique de sa commune d'origine (conjointes nés dans la commune ou le canton, ayant des attaches familiales dans la commune...) ou par interconnaissance.

En ce qui concerne les ménages exogènes, l'itinéraire résidentiel est construit en escalier, avec des étapes qui mènent vers l'accès à la propriété. Ces étapes viennent ponctuer des événements professionnels (insertion, changement d'emploi) et familiaux (mise en couple, naissance des enfants). L'installation dans le périurbain vient clore une période d'insertion et de mobilité et permet la prise d'autonomie conjugale vis-à-vis des parents et des beaux-parents. Tout se passe comme si l'accès à la propriété dans le périurbain marquait une étape décisive dans la carrière du couple, étape généralement associée à l'arrivée du second enfant et à un changement de pôle d'engagement. En effet, l'investissement financier consenti sur l'autel de la propriété et la fixation durable dans le périurbain inversent le sens des relations entre la flexibilité professionnelle et la mobilité résidentielle. Ainsi, avant l'installation dans la maison, ce sont avant tout les événements familiaux et professionnels qui conditionnent la mobilité résidentielle. Mais à partir du moment où l'on investit dans la propriété, en s'endettant sur plusieurs dizaines d'années, ce lieu devient le pôle central à partir duquel vont être gérées les carrières professionnelle et familiale. Les itinéraires professionnels sont d'ailleurs marqués par une forte mobilité, associée parfois à une certaine précarité, et par l'importance de l'emploi privé. Deux exemples montrent comment s'opère cette inversion de polarité. Dans le premier cas, l'ascension professionnelle se traduit par l'accès à la propriété et dans l'autre, l'accès au statut de propriétaire semble engendrer une précarisation professionnelle.

Pierre a fait construire dans le périurbain un an après l'obtention d'un poste de responsable du service de comptabilité dans une entreprise de l'agglomération. Cette installation vient concrétiser une promotion professionnelle obtenue au terme d'une carrière construite sur une stratégie de mobilité professionnelle (cinq changements d'entreprise et de lieu d'emploi). L'ancrage résidentiel va redéfinir les termes dans lesquels il gère sa carrière. Tout retient dans ce lieu : la maison autour de laquelle se sont construites des relations, des pratiques associatives et de loisirs ; les enfants qui y sont scolarisés et entourés d'amis ; l'âge avançant et rendant plus risquée une nouvelle mobilité.

Avant son arrivée dans sa maison périurbaine, Patricia traverse une période d'insertion marquée par une certaine

mobilité professionnelle sans pour autant connaître le chômage. Mais après la construction de la maison, la logique de proximité et de fixation résidentielle va engendrer une période de précarité. En effet, à l'issue de son congé parental qui suit son installation, elle ne reprend son travail qu'à mi-temps (comptable à 3 km de son lieu de résidence), pour limiter les frais de garde. Licenciée, elle reste une année au chômage avant de trouver un contrat emploi solidarité dans sa commune. Ce n'est qu'au bout de quatre ans, après son arrivée dans la commune, qu'elle trouve un remplacement sur un poste de comptable dans une association située à Dijon.

### **Cheminements quotidiens et formes d'appartenance**

Si l'origine géographique intervient dans le parcours résidentiel et la logique d'ancrage, elle ne suffit pas à expliquer la sociabilité des personnes, qui elle-même influence les cheminements quotidiens. Les entretiens révèlent en effet deux manières de vivre au quotidien dans le périurbain, deux types de déploiement dans l'espace géographique et social, deux formes d'appartenance : l'attachement et l'ancrage. Elles sont définies plus largement en référence aux concepts de configuration et de relations d'interdépendance, développés par Norbert Elias (1993). Chaque individu est placé au centre d'une configuration de liens et de lieux, l'important étant de connaître le sens des relations : l'individu est-il dans une relation de dépendance non réciproque ou au contraire d'interdépendance avec les lieux et les liens de sa configuration d'appartenance ? L'idée, centrale, de maîtrise des lieux et des liens n'implique ni la mobilité ni la sédentarité mais plutôt celle de distanciation. On peut être attaché à une mobilité non maîtrisée – l'errance est une forme d'attachement – ou faire le choix de l'ancrage, forme maîtrisée de sédentarité (Bourdin, 1996).

L'attachement, qui concerne Simon, Laure, Anna et Patricia, relève d'une logique de repli dans l'espace (social et géographique) et le lieu où se matérialise ce repli est la résidence. Ici, ce lieu est non seulement central mais aussi, pourrait-on dire, nécessaire, car c'est à partir de celui-ci que s'entretient l'essentiel sinon l'exclusivité des relations. C'est également en référence à celui-ci que se construisent le parcours et la projection dans l'avenir. Il est le seul lieu de sécurité dans un itinéraire marqué par une mobilité non maîtrisée et une certaine précarité.

La quasi-totalité des personnes ici concernées (trois sur quatre) ont en effet connu des périodes difficiles liées à l'emploi (précarité, chômage) et pour deux d'entre elles (Laure et Anna) une séparation conjugale qui a considérablement restreint leurs réseaux de sociabilité. Les récits évoquent ce que l'on peut faire, plus que ce que l'on veut faire. Les choix de l'existence – notamment celui du lieu de résidence –



Pierre Bernard

Chez Lou et Patrice, Vauréal, 95

sont évoqués à travers le déterminisme de l'espace : la géographie des prix, la présence d'équipements...

« Le choix a été fait par rapport à cet ancrage familial ? – Il y a eu ça, il y a eu le prix du terrain aussi parce que Dijon c'était très cher, là-bas autour il y a quinze ans on ne pouvait pas trop approcher. C'est vrai qu'avoir de la famille ici c'était quelque chose. Mon frère habite à côté, ma sœur habite là-bas on y est tous revenus. Ce qui a décidé aussi c'est qu'il y avait le train à l'époque, il est toujours là » (Simon – autochtone).

Les relations sont entretenues dans la proximité. Elles ne résistent ni à « l'éparpillement géographique » de personnes rencontrées à une étape du parcours (enfance, service militaire, études) ni aux aléas de la vie (déménagement, changement d'emploi, rupture conjugale...). Ces personnes, socialisées dans des univers d'interconnaissance et de familiarité (cité ouvrière, petit village), ne parviennent pas à tisser des relations sur des bases autres que celle de la proximité (familiale, géographique).

L'attachement traduit la précarité des cheminements dans l'espace et le temps, avec pour élément central une dépendance non réciproque aux lieux et aux liens de sa configuration d'appartenance. Les itinéraires biographiques révèlent une grande fragilité aux événements extérieurs : socialisés dans un milieu marqué par la stabilité familiale et l'homogénéité sociale, les enquêtés ont été peu préparés aux changements. Dès lors, la remise en question d'une situation que l'on croyait pourtant acquise, par le divorce ou le licenciement, constitue un véritable traumatisme.

Soumis aux aléas et aux coups durs de l'existence, ils ont développé des comportements de protection, notamment à l'égard de leurs enfants, et de repli sur le seul lieu

sécuritaire de leur existence, la résidence. S'ils partagent avec l'ensemble des ménages enquêtés le fait d'habiter dans l'espace périurbain, celui-ci est perçu et approprié différemment : ils sont avant tout les habitants de la campagne à l'abri de la ville.

Les personnes attachées perçoivent la ville comme un lieu dangereux, marqué par la délinquance et l'insécurité. Elles l'ont connu pour y avoir résidé : lieu d'exil nécessaire pour Simon (départ du berceau familial pour suivre des études et prendre son premier poste chez France Télécom), lieu de perte durant une adolescence difficile pour Laure (mauvaises fréquentations, arrêt des études et installation précoce en couple qui s'est soldée par un divorce), et quand bien même la ville est désirable, elle demeure inaccessible pour Patricia (ayant passé son enfance dans un petit village, elle n'a connu Dijon que lors de visites exceptionnelles en famille, avant de venir s'y établir avec son mari dans un quartier calme qu'elle a dû quitter pour accéder à la propriété).

La logique sécuritaire, souvent soulevée comme partie prenante des stratégies de périurbanisation, prend ici une importance particulière. Le repli dans un lieu sécurisé donne un sens positif à l'éloignement de la ville et justifie tous les sacrifices consentis pour se maintenir sur place (endettement, précarité professionnelle, coût et temps de trajets). Ce sacrifice est d'autant plus facilement consenti qu'il constitue le seul moyen accessible à ces ménages pour préserver et préparer l'avenir de leurs enfants. C'est bien à l'abri de la ville et dans un environnement d'interconnaissance (voisins, famille) que l'on a voulu s'établir pour élever ses enfants.

« Ce qui étonnant c'est que vous soyez restée là assez isolée finalement puisque votre famille est repartie... – Je reste là pour les enfants. Ils aiment rester là et je veux faire le bonheur de mes enfants. [...] Si c'est pour que les enfants finissent en prison ou qu'ils se droguent ou des trucs comme ça c'est pas la peine je préfère rester là et qu'ils aient une vie correcte », (Laure, autochtone).

L'attachement résidentiel, résultat d'un itinéraire biographique, marque fortement les itinéraires quotidiens. Conformément à d'autres études (Juan, 1997, p. 115), la logique de repli sur la résidence s'accompagne en effet d'une certaine radialité des déplacements. Autrement dit, la résidence est toujours le lieu de départ et d'arrivée. Il y a très peu de déplacements associés, d'une part parce que la gestion du quotidien vise à réduire le temps passé hors du domicile, et d'autre part, parce que les trajets, en dehors de ce lieu central, ne sont pas vécus comme des occasions de rencontre ou d'échange, mais plutôt de tracas et d'imprévu.

Le déploiement dans l'espace social (sociabilité) et géographique est assez routinier avec l'alternance de deux séquences : la semaine est organisée autour des déplacements contraints entre la résidence et le travail et s'accompagne d'un rétrécissement de l'espace social (sur le ménage) ; le week-end permet un redéploiement dans l'espace social à partir de l'espace résidentiel. Au déploiement contraint,

source d'incertitude de la semaine, répond, le week-end, un recentrage sur l'espace familial et domestiqué de la résidence et une temporalité plus lâche.

Les loisirs sont marqués par une forte domesticité (on reçoit ou on visite la famille, on regarde la télévision, on bricole dans la maison); une certaine ruralité par leurs aspects utilitaires (on promène le chien, on chasse, on fait de la cueillette); une faiblesse des activités culturelles (pas de cinéma notamment). Les sorties en ville sont réservées aux grosses courses que l'on effectue le week-end dans les grands centres commerciaux en compléments des petites courses effectuées sur le trajet travail-domicile (seuls déplacements plurifonctionnels).

En ce qui concerne les personnes ancrées (Prune, Bénédicte, Christophe, Pierre, Benoit et Clément), le rapport à l'espace et au temps est davantage maîtrisé. Au-delà des appartenances héritées par l'origine (pour les autochtones) et des contraintes financières, qui ont délimité le champ du possible, la résidence représente un lieu d'ancrage à partir et au-delà duquel il est possible de se projeter. En effet, les personnes, ici concernées, ne se projettent pas, ou pas exclusivement, sur le lieu de résidence actuelle. Elles planifient ainsi leur carrière résidentielle en fonction des cycles de vie du ménage qui sont anticipés (départ des enfants, arrivée à la retraite) et de leurs propres attentes.

« Vos projets dans l'avenir c'est de quitter Genlis? – C'est vraiment en termes de besoins, quand on n'aura plus besoin de Genlis par rapport aux activités des enfants. Quand Valentin sera adulte ou ado, on sera sûrement pas loin de l'âge de la retraite, moi je ne me vois pas faire ma retraite à Genlis. – Même par rapport aux connaissances que vous avez faites? – Là on est bien mobile pour faire l'inverse, on pourrait aussi faire l'inverse si on réside dans le Jura ou dans le Doubs on pourra aussi aller voir nos amis à Genlis si on en a envie. C'est vraiment pas le problème, on le fait dans l'autre sens pour le moment », (Prune – autochtone).

Si ces personnes n'ont pas été épargnées par les coups durs de l'existence, les expériences passées n'ont pas, loin s'en faut, limité leur ouverture aux opportunités. Contrairement aux précédentes, elles ont été socialisées dans un univers fait de changement (divorce, décès d'un parent, migration régionale, déménagement) et dans un milieu social hétérogène, ce qui a pu développer leur capacité d'adaptation. Par ailleurs, leur enfance a été marquée par des figures familiales fortes (une grand-mère, une tante), qui ont élargi l'univers et les référents de leur socialisation. Autant d'éléments qui peuvent expliquer en partie la capacité de ces personnes à rebondir sur les événements, à vivre les aléas de la vie comme des opportunités.

Ainsi habituées aux changements et au mouvement, l'univers urbain ne leur paraît pas menaçant et on retrouve moins, dans leur discours que dans celui des précédents, de références à l'idéal sécuritaire du milieu périurbain. Contrairement aux personnes « attachées », elles s'estiment vivre à la campagne proche de la ville.

Les itinéraires et les représentations de Pierre et de Bénédicte sont, à cet égard, assez révélateurs. À partir de parcours résidentiels différents, ces deux personnes, rencontrées dans la même commune, ont fait, en venant là, le choix d'un logement entre ville et campagne. Bénédicte, femme de ménage à Dijon, a quitté la « ville-ville » et l'appartement exigü qu'elle occupait avec son conjoint technicien et ses trois enfants, pour habiter en maison individuelle. Pierre est arrivé en provenance d'un bourg rural où il avait dû s'exiler durant quelques années pour prendre son premier poste avant de réussir à revenir « en ville ». L'un et l'autre ont cherché à combiner les avantages de la ville et de la campagne pour satisfaire à l'idéal d'épanouissement familial et d'éducation de leurs enfants.

La résidence n'est pas le seul lieu du possible et du souhaitable, elle est plutôt une base à partir de laquelle on rayonne et un lieu d'ancrage toujours conditionnel (on lève l'ancre plus facilement que l'on ne coupe des attaches). L'articulation des espaces de vie est moins polarisée sur la résidence, avec un plus fort investissement dans la sphère professionnelle.

La base résidentielle est aussi le point de rayonnement de réseaux de sociabilité beaucoup plus étendus et diversifiés, le maintien et le développement des relations n'étant pas soumis aux contraintes de la proximité. À côté de la famille et des voisins, de nouvelles amitiés se tissent. Les liens avec le lieu d'origine sont également maintenus et souvent associés à diverses pratiques (ski, chasse, visite conjointe à des amis et des parents, tourisme, camping...). Les ancrages biographiques des relations sont également plus évolutifs. Un collègue peut devenir un ami, un ami peut devenir un voisin, un voisin peut devenir un employeur... Le bassin d'échange constitue, ici, une véritable ressource stratégique.

La distinction entre les logiques d'ancrage et la logique d'attachement se retrouve particulièrement bien dans les types de sociabilité correspondant: les relations de voisinage (logique de proximité spatiale) caractérisent les attachés tandis que l'entretien des amitiés (logique de proximité sociale) marque les ancrés. Les relations tissées par réseau (de proche en proche) sont également typiques de ce type « ancré ». L'espace social ne se construit pas à partir de ce qui est donné (famille) ou accessible (voisins) mais à partir de ce qui est choisi.

Ces cheminements biographiques ont également des répercussions sur les cheminements quotidiens. Les itinéraires quotidiens « bouclés » contrastent avec les déplacements radiaux précédents. Le lieu de résidence polarise beaucoup moins les cheminements et l'on observe des déplacements associés. Ceux-ci sont davantage l'occasion d'échanges et de rencontres. On observe surtout un rythme de déploiement dans l'espace social et géographique tout à fait différent de celui évoqué plus haut. S'il y a toujours alternance des deux séquences de temps, l'organisation de la semaine est beaucoup moins routinière et le week-end



Follacci, Herwieu, Leitner, Tae-Hoon Yoon, architectes

L'ambiance périurbaine ancrée. Projet Europan 8 : le Loop à Lille

beaucoup plus planifié – le déploiement dans l'espace, durant les deux séquences, étant plus étendu et intense que dans le cas précédent. En semaine, le rythme intense doit permettre de caser toutes les activités habituelles et nécessaires à l'entretien du ménage (travail, courses, activités des enfants, rendez-vous) afin de libérer le temps du week-end. Le déploiement du ménage déborde ainsi les sphères du travail et de la résidence. Le week-end, planifié longtemps à l'avance, constitue le second temps de rayonnement du ménage vers d'autres lieux et liens. On part en week-end plus souvent que l'on ne reste chez soi. Et quand c'est le cas, on reçoit, bien au-delà des sphères de proximité, des amis, des parents venus de loin.

### Les types de sociabilité des périurbains définissent des territorialités urbaines différentes

Ce que partage, à première vue, les enquêtés c'est un mode et un niveau de vie « moyen » : un espace socio-spatial, le périurbain des classes « moyennes », suffisamment vaste pour y classer tous ceux qui ne sont ni aux extrêmes de l'échelle sociale, ni dans les hauts ou les bas lieux. La moyenne relève ici d'un effet statistique qui masque la diversité qui la compose et dont j'ai tenté de rendre compte à travers la prise en compte des lieux d'origine et des formes d'appartenance des ménages enquêtés.

Le cas des ménages autochtones montrent que la production de l'urbain, dans son extension, tient aussi à une part d'ancrage, d'autochtonie, et de ruralité. Loin de se réduire à une excroissance de la ville, les communes péri-

urbaines sont aussi des villages abritant des familles installées depuis des générations, dont les plus récentes ont donné à l'exode rural un nouveau visage : celui de la navette et de la multi-localisation, tout en maintenant leur place dans le milieu local. L'itinéraires des ruraux qui ont trouvé leur emploi dans la ville d'à côté peut amener à interroger certaines conceptions de l'aménagement qui visent à redensifier la ville. En fait plutôt que de chercher à contrer ce qui relève d'une tendance de fond – les changements de modes de vie et l'aspiration des ménages à vivre dans un habitat moins dense et individuel – en rapprochant la population autour de l'emploi toujours concentré dans les pôles urbains, ne pourrait-on pas inciter l'emploi à suivre la population (El Mouhoub, 2006) ?

Par ailleurs, les personnes enquêtées se distribuent à différents niveaux de la classe moyenne, dont certaines, situées dans son segment inférieur, proche en cela des milieux populaires, nous invite à nous interroger sur la cohérence et le devenir de ce fourre-tout sociologique. Certains sont propriétaires mais endettés, d'autres ont un emploi mais précaire, d'autres encore une famille mais monoparentale, tous ces habitants du périurbain se sont retrouvés à un moment donné à la lisière du déclassement social. Dans un contexte où les cheminements biographiques sont moins le résultat d'une trajectoire tracée sur le modèle balistique qu'autorisait la période de croissance et d'ascension des classes moyennes, qu'un itinéraire sinueux lié à la précarisation des situations sociales (professionnelle et/ou familiale), le capital social prend de l'importance et fait la différence entre ceux qui s'en sortent malgré tout et les autres, attirés vers le bas. La forme des cheminements biographiques tient certes du milieu d'origine mais surtout de la socialisa-

tion ou non à l'élargissement des réseaux, de l'acquisition d'un savoir-faire en matière de sociabilité.

Les deux types de sociabilité, sociabilité de proximité pour les attachés, sociabilité élargie pour les ancrés, contribuent à définir des territorialités urbaines différentes. Le repli sécuritaire sur la résidence n'est pas le fait de tous les habitants du périurbain : il touche ceux qui n'ont pas acquis le savoir faire réticulaire qui permet de maintenir et d'adapter les réseaux et les cheminements quotidiens au fil d'un parcours marqué par la mobilité résidentielle, professionnelle et des changements familiaux. Le rapport à l'espace et le type de sociabilité s'articulent étroitement : les deux formes d'appartenance présentées en sont l'expression. L'attachement qui rétrécit le rapport à l'espace géographique et social expose les personnes déjà faiblement dotées en ressources à des risques de précarisation et de repli, en limitant fortement le bassin d'entraide mobilisable. L'ancrage qui permet le rayonnement dans l'espace socio-spatial à partir d'un noyau de stabilité (la résidence familiale comme base de relations et de mobilité) compense les ressources parfois modestes en élargissant le champ des opportunités (en matière de relations et d'entraide). Si les deux profils partagent le fond commun des valeurs individualistes, à travers la recherche d'épanouissement dans la maison individuelle, ce système de valeurs relève de logiques sociales différentes dans chacun des cas.

La périurbanisation peut être vécue comme une double mise à l'écart de la ville par ceux, les attachés, qui n'ayant eu les moyens d'accéder ou de se maintenir en ville, cherche à éviter ou à quitter les quartiers populaires de banlieue. Le périurbain s'impose alors à eux, sous les aspects d'une préférence nécessaire, dernière ou seule distinction qu'ils peuvent opposer aux plus précaires qu'eux. En ce sens on peut parler d'un individualisme de repli sécuritaire, dont les ressorts naissent de la précarisation sociale et de la défaillance des institutions collectives (école, structure syndicale et politique) dans la prise de relais d'un milieu de socialisation inadapté à la société en réseau qui valorise l'autonomie et l'ouverture. Mais la périurbanisation peut également être vécue comme un choix de vie entre ville et campagne par ceux qui, comme les ancrés, contrôlent relativement bien leur espace socio-spatial. Dans ce cas, on doit plutôt parler d'un individualisme d'ouverture affinitaire. Le périurbain est alors une base de rayonnement vers des lieux et des liens choisis dans un champ du possible élargi, propre à satisfaire la recherche d'épanouissement personnel et familial. Traiter du périurbain sans prendre en compte ces deux figures risque d'alimenter les solutions urbanistiques univoques soutenues par un présupposé spatialiste en passant à côté de la question sociale de la sécurisation des parcours – en termes de droit à l'ancrage autant qu'à la mobilité – dans un contexte où les marchés de l'immobilier et du travail, de plus en plus sélectifs et libéralisés, repoussent dans leurs périphéries respectives une part croissante de la « classe moyenne ».

## Présentation des enquêtés

### Bénédicte – autochtone - ancrée

Bénédicte, 34 ans, femme de ménage à Dijon, vit à S. (12 km de Dijon), village d'origine de son conjoint, technicien. Rencontré par l'intermédiaire d'une cousine, elle s'installe avec lui dans un petit appartement au centre de Dijon, où elle trouve un emploi de secrétaire dans une entreprise de conseil. La naissance de sa première fille (en 1991) entraîne une période d'inactivité puis de précarité (intérim). Un an plus tard, ils s'installent à S. (en location HLM) où naît leur seconde fille (1993). Pour rompre sa précarité professionnelle, elle accepte une déqualification pour devenir fonctionnaire (agent d'entretien à l'université) en 1996. Son emploi à mi-temps lui permet de s'occuper de ses trois enfants (naissance du troisième en 2001). Elle cultive des relations très sélectives au village, privilégiant les liens avec un réseau d'amis d'enfance de son mari. Cette sociabilité est marquée par l'entre-soi domestique (on se reçoit chez les uns et les autres, en maison) et une certaine division sexuelle des activités (bricolage et musique entre hommes, repas et shopping entre femmes).

### Christophe – autochtone - ancré

Christophe, 42 ans, est originaire de G. (11 km de Dijon) Après un CAP en électro-mécanique, il intègre par intérim un emploi d'ouvrier spécialisé à G., avant d'entrer chez EDF (en 82) sur les traces de son père. De 1982 à 2002, il mène toute sa carrière à G. avant d'intégrer une fonction nouvelle (responsable du secteur d'action sociale) à Dijon. Son parcours résidentiel témoigne d'une stabilité parfaite : après une décohabitation tardive, il s'installe en HLM à G., avant d'acheter la maison de ses grands-parents. Il y rencontre son épouse en 1984. Après avoir été aide soignante, celle-ci fait le choix de rester à la maison pour ménager la vie familiale et devient assistante maternelle. Elle dispose de sa propre voiture, son conjoint ayant négocié sa mobilité vers Dijon en échange d'une voiture de fonction. Leur sociabilité s'organise autour de la famille, des activités associatives municipales et de séjours dans les Alpes où le couple se projette pour sa retraite.

### Laure – autochtone - attachée

Laure, fille de banquier, a connu une adolescence difficile (délinquance) qui s'est soldée par l'échec scolaire et un mariage précoce. Née à Dijon il y a 38 ans, elle a vécu à Chenôve dans un appartement appartenant à celui de ses parents, avant de faire construire dans la commune P. avec son mari en 89, où elle avait des liens (grands-parents originaires et terrain familial). Depuis son arrivée, tous ce réseau d'appartenance est parti vers Beaune, mieux pourvu en services et en commerces. Divorcée avec cinq enfants depuis 1993, elle a fait le choix de rester dans la maison, pour maintenir ses enfants à l'abri de la ville. Ouvrière spécialisée à Chenôve, actuellement en congé parental, elle rejoindra

son emploi et retournera vivre à Chenôve lorsque son fils cadet sera au collège (les plus grands étant scolarisés à Dijon). Ses relations sont limitées à ses parents et ses frères, et à quelques voisines. Ses activités se concentrent sur l'univers domestique et l'éducation des enfants.

### **Prune – autochtone - ancrée**

Prune, 37 ans, est responsable d'agence immobilière à Saint-Jean-de-Losnes (pôle rural), tandis que son mari est électromécanicien à Chenôve (agglomération dijonnaise). Celui-ci, originaire de G., n'a pas repris l'exploitation familiale, mais il a fait son logement dans le corps de ferme qu'il partage avec un oncle et une tante. Prune a partagé sa jeunesse entre une ZUP dijonnaise, avec sa mère divorcée, puis un village, avec sa grand-mère. Avant même d'avoir passé son bac (en 1982) elle trouve à s'employer dans une entreprise de construction, au sein de laquelle elle occupe, pendant 10 ans, un poste de secrétaire de direction (dans l'agglomération dijonnaise). Une certaine instabilité conjugale et résidentielle marque tout d'abord son parcours, avant qu'elle ne rencontre son époux actuel. Les composantes de sa mobilité s'inversent alors. L'installation définitive dans la maison familiale et la naissance du premier enfant (en 89) annoncent une période d'instabilité professionnelle et de retrait de la vie active jusqu'en 2001. À cette date, les trois enfants désirés étant nés et scolarisés à G. (4, 7 et 13 ans), elle entreprend des démarches actives de recherche d'emploi qui aboutissent à son recrutement actuel. Depuis, elle vit au rythme quotidien de la triple journée, sans pour autant négliger l'organisation des week-ends qui constituent la soupape de sécurité du couple et de la famille.

### **Simon – autochtone - attaché**

Simon., 45 ans, est salarié de France Télécom à Dijon depuis 1977. Technicien, il est amené à se déplacer dans un secteur dépassant l'agglomération. Adjoint au maire de sa commune de résidence et d'origine P. (53 km de Dijon), il y vit avec sa femme et ses trois enfants (de 23, 21 et 14 ans). Le premier, ouvrier, n'a toujours pas décohabité, et les deux derniers sont encore scolarisés. Son épouse, qui prend en charge le transport des deux derniers, alterne un emploi à mi-temps de secrétaire médicale à Seurre (pôle rural voisin), un autre emploi à mi-temps à l'ADMR, et une activité bénévole dans une association d'insertion. Ils se sont installés à la naissance de leur second fils, après avoir vécu en HLM (en banlieue dijonnaise). Ils ont tout d'abord cherché à construire à proximité de Dijon, mais c'est à P., berceau familial et financièrement plus accessible, qu'ils s'établissent finalement en 1986.

### **Anna – exogène - attachée**

Anna, 53 ans, divorcée, vit à G. avec son fils (27 ans) qu'elle a fait embaucher en contrat de qualification dans son entreprise et pour moitié du temps, avec sa fille (23 ans) qui transite aussi chez son père. Sa mère est venue la rejoindre

depuis sa Meuse natale, il y a trois ans dans une maison voisine. Ces trois personnes constituent son univers relationnel principal, le quotidien s'organisant entre travail, ménage, et attente des enfants. Elle a passé sa jeunesse dans une cité ouvrière de la Meuse (père ouvrier), avant de se marier en 1969 à l'âge de 20 ans. Elle quitte alors son emploi de secrétaire comptable pour suivre son mari gendarme, (mutation à Dijon) et vivre « en gendarmerie ». S'en suivent une période d'instabilité professionnelle (69-85) et un retrait de la vie active (de 75 à 83) avec l'arrivée de ses deux enfants. En 1985, elle trouve un poste à responsabilité (comptable), où elle s'investit entièrement avant de divorcer deux ans plus tard. Elle s'installe alors en appartement dans le même quartier, pour maintenir les enfants dans leur école, et avec l'espoir, vain, de conserver ses relations de voisinage. Elle cherche et finit par trouver en 1989 à G., le lieu correspondant à ses critères : une maison jumelée (pour ne pas être isolée), accessible financièrement, et à proximité de Dijon.

### **Benoit – exogène - ancré**

Benoit, 39 ans, cuisinier, travaille au CHU où sa femme est également infirmière. Ils ne se voient qu'à la maison, assez souvent néanmoins, grâce au travail de nuit et au temps partiel en faveur desquels sa femme a opté afin de bénéficier de temps de récupération importants. Après une première période de mobilité résidentielle (liée à la naissance de leurs enfants) ils construisent dans la commune de S. en 1994, où leurs trois enfants (10 ans, 8 ans, 5 ans) sont scolarisés. Originaire du Châtillonnais (zone rurale isolée de Côte-d'Or), l'époux y entretient des liens et une territorialité masculine (chasse, visite à la famille, amis d'enfance), l'espace résidentiel étant plutôt féminin (sociabilité de l'épouse avec ses collègues).

### **Clément – exogène - ancré**

Clément est conducteur de train de marchandise de nuit (point de départ à Dijon). Il effectue des déplacements sur 48 heures, avec un planning établi six mois à l'avance. Le couple, formé en 1979 dans le Jura d'origine, emménage au centre ville de Dijon où Clément est affecté. Ils quittent leur petit appartement à la naissance de leur deuxième enfant en 89 pour construire à G. Cette commune, financièrement accessible, est en outre située sur la route du Jura, autour duquel s'organisent les loisirs du week-end et les visites à leurs familles respectives. Sa femme, assistante maternelle à domicile, assume le transport des enfants (Lycée à Auxonne et Collège à G.) et organise son temps autour d'activités associatives dans la commune et de l'entretien de la sociabilité du couple (réception en fonction du planning de son conjoint).

### **Patricia – exogène - attachée**

Patricia, née à Dijon il y a 44 ans, a passé son enfance, non loin, dans un petit village de Côte-d'Or, avec son père, ouvrier et sa mère, femme de ménage. Après des études au

lycée de Dijon (bac G) et une décohabitation difficile, elle s'installe avec son mari (cinq ans après leur rencontre) dans un appartement à Dijon (quartier excentré). Celui-ci vient de trouver un emploi de chauffeur poids lourds, qu'il occupe jusqu'en 1999. Patricia, en ravanche, connaît une longue période de précarité (contrat aidé, CDD), entrecoupée par ses deux grossesses suivies de congés parentaux. En 1987, ils font construire à V., et malgré le chômage et la précarité (CES) qui s'en suit pour Patricia, s'accrochent à leur maison. Ce n'est qu'en 1995 qu'elle trouve un emploi stable, de comptable, dans une association à Dijon. La sociabilité du couple est limitée à la famille et au voisinage.

### Pierre – exogène - ancré

Pierre, 45 ans, originaire de Dijon, est comptable dans une entreprise de la banlieue dijonnaise. Sa conjointe aide

soignante à Dijon, est tenue à des gardes le week-end, ce qui engendre des vies en parallèle entre les membres du couple. Leurs deux enfants, de 17 ans (fille) et 20 ans (garçon), sont scolarisés au lycée à Dijon. Le ménage est bi-motorisé. Ils se sont installés dans la commune V. (7 km de Dijon) en 1986 après un « exil à la campagne » (à Semuren-Auxois) et une mobilité professionnelle liée à la carrière de Pierre. La sociabilité du couple s'est peu à peu recentrée sur l'espace résidentiel : outre les activités associatives et sportives dans la commune, il y reçoit la famille, les collègues de l'épouse, tandis que les liens avec les amis de jeunesse tendent à s'affaiblir.

---

#### Références bibliographiques

Bourdin A., (1998), « L'ancrage comme choix », in Hirschhorn M., Berthelot J.-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises, pp. 37-56.

Donzelot J., (2004), « La ville à trois vitesses. Gentrification, relégation, périurbanisation », *Esprit*, n° 3-4, mars-avril, pp. 14-39.

Elias N., (1993), *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard.

El Mouhoub M., (2006), « Mobilité des ménages versus mobilité des entreprises : de nouvelles marges de manœuvre pour l'action stratégique de l'État en direction des régions », *Horizon stratégique/revue trimestrielle du centre d'analyse stratégique*, n° 1.

Gribaudo M. (dir.), (1998), *Espaces, temporalités, stratification. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS.

Gribaudo M., (1987), *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX<sup>e</sup>*, EHESS.

Juan S. et al., (1997), *Les sentiers du quotidien : rigidité, fluidité des espaces sociaux et trajets routiniers en ville*. Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises.

Le Jeannic T., (1997), « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *Insee première*, n° 535.

Madoré F., (1998), « La demande en logements : de la pavillonnaire à la revalorisation des quartiers anciens », in Bertrand J.-R., Chevalier J. (dir.), *Logement et habitat dans les villes européennes*, Paris, L'Harmattan, pp. 165-181.

Montulet B., Kaufmann V. (dir.), (2004), *Mobilité, fluidité... liberté ?*, Bruxelles, Presses des facultés de Saint-Louis.

Orfeuill J.-P., (2001), « Accroissement de la mobilité et desserrement des villes », in Marinez C. et al., *La ville aux champs*, Paris, ADEF, pp. 83-90.

Rémy J., (1998), *Sociologie urbaine et rural. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan.

Sencébé Y., (2006), « Mobilités quotidiennes et ancrages périurbains : attrait pour la campagne ou retrait de la ville ? », in Bonnet M., Aubertel P. (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, pp. 153-160.

---

#### Biographie

YANNICK SENCÉBÉ est maître de conférences en sociologie, UMR Cesaer Inra-Enesad, Dijon. Elle travaille plus particulièrement sur la sociologie des mobilités et les formes d'appartenance, les relations ville-campagne, les usages de l'espace et le partage du foncier. Elle a publié en 2004, « Être ici, être d'ici : les formes d'appartenance sur un territoire de circulation, le Diois (Drôme) », *Ethnologie Française*, vol. 4, n° 1, pp.23-29 ; en 2006, « Mobilités quotidiennes et ancrages périurbains : attrait pour la campagne ou retrait de la ville ? » in Bonnet M. et Aubertel P. (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, pp. 153-160 ; en 2007, « Le logement social dans un pays rural sous influence urbaine : histoire de compromis entre maires ruraux et bailleurs sociaux urbains », *Norois*.

yannick.sencebe@enesad.inra.fr